



Photo du 24 février 2006

GOULIEN

BULLETIN MUNICIPAL N°3

MARS 2006



MAIRIE DE GOULIEN
BOURG
29770 GOULIEN

Tél. : 02 98 70 06 04

Fax : 02 98 70 21 12

E-Mail : goulien.mairie@wanadoo.fr

LE MOT DU MAIRE

En cette fin d'hiver, alors que la nature va se réveiller, peut-on espérer qu'il en ira de même pour notre commune? En tout cas, quelques signes sont porteurs d'espoir : un solde démographique (naissances - décès) équilibré depuis quelques années, une augmentation des constructions à usage d'habitation (6 permis de construire en 2005), un développement de la vie associative.

Pour poursuivre dans cette voie, la municipalité va créer en 2006 un nouveau lotissement à Ménez Bihan (6 logements H.L.M., 9 terrains viabilisés pour la vente); si la procédure d'autorisation de lotir suit son cours normalement, les travaux d'aménagement débuteront à l'automne et les premiers lots pourront être vendus.

Ce lotissement permettra de répondre à la demande, toujours plus forte, de logements H.L.M., et d'offrir à ceux qui souhaitent s'installer chez nous, des terrains constructibles à des prix abordables.

2006 verra aussi le début du contrôle des systèmes d'assainissement individuel, le S.P.A.N.C. (voir p. 8) qui doit être perçu aussi comme une aide et un conseil au bon fonctionnement de votre installation.

En espérant que 2006 confirmera les espoirs de renouveau des années passées, travaillons tous ensemble, à faire de Goulien, une commune accueillante et agréable à vivre.

Le 5 février dernier, Jean Bras nous a quitté après avoir lutté, pendant plusieurs années, contre sa maladie. Conseiller municipal depuis 1995, engagé dans de nombreuses associations, il savait donner son temps et son énergie au service des autres, sa bonne humeur et son franc parler l'avait fait être apprécié de tous.

Merci Jean

LES CHANTIERS DE LA COMMUNE

Réalisations 2005 :

- Installation de la halte-garderie (bébébus) à la salle communale
- Ravalement de la salle communale et de la poste
- Assainissement du terrain de foot
- Église : Restauration du Retable Nord, installation d'une vitrine blindée

Projets 2006 :

- Lotissement de Ménez Bihan
- Voirie du lotissement Ar Parou
- Église : restauration du catafalque
- Internet Haut Débit : France Télécom nous a confirmé que la mise en place de l'Internet Haut Débit sur le central desservant Goulien est prévue courant 2006

ETAT CIVIL

NAISSANCE



Le 10 juin : Matiaz Bigot - 1 lotissement Pen Ar Ménez
Le 20 juillet : Orlane Paujean - Kerguerriec
Le 17 octobre : Manon Kersaudy - Kervoën
Le 2 décembre : Robin Pérennes - Kérisit

MARIAGE

Le 28 mai : Eric Lison et Cindy Rocher
Le 13 août : Steven Carval et Laëtitia Péron



DECES

Le 16 janvier : Marguerite Goardon - Le Bourg
Le 10 juin : Jean Goudédranche - Trovréac'h
Le 21 juin : Guillaume Goraguer - Lannourec
Le 2 décembre : Jeanne Gourmelen - Kerros

Pièces à produire pour l'obtention :

- d'une Carte Nationale d'Identité : un extrait d'acte de naissance avec filiation ; une pièce justificative de domicile ; 2 photographies. Se munir de son livret de famille. Ne pas oublier d'indiquer sa taille, une empreinte de l'index gauche sera également effectuée
- d'un passport : mêmes pièces que pour la CNI + 60 € en timbres fiscaux (indiquer la couleur des yeux)

EN BREF

CIMETIERE

Le cimetière actuel datant de 1954, certaines concessions trentenaires ou cinquantenaires sont arrivées à expiration. Les familles concernées doivent donc penser au renouvellement de ces concessions auprès de la mairie.

RECENSEMENT MILITAIRE

Tout citoyen âgé de 16 ans est tenu de se faire recenser à la mairie de son domicile dans le mois de son anniversaire.

Une attestation de recensement lui sera remise.

LISTE ELECTORALE

Les inscriptions se font du 1^{er} août au 31 décembre en mairie pour une inscription au 1^{er} mars de l'année suivante. Se munir d'une pièce d'identité.

Nombre d'électeurs inscrits au 28/02/2006 : 393 (199 hommes et 194 femmes)

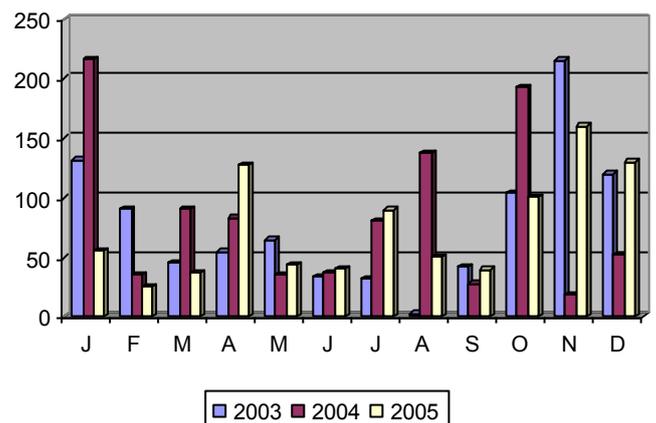
En 2005 : 12 radiations et 14 nouvelles inscriptions ont été enregistrées

PLUVIOMETRIE 2003/2005

La répartition mensuelle 2005 a été la suivante :

janvier : 216 mm	février : 36 mm
mars : 91 mm	avril : 83 mm
mai : 36 mm	juin : 37 mm
juillet : 81 mm	août : 135 mm
septembre : 28 mm	octobre : 193 mm
novembre : 19 mm	décembre : 52 mm

Total 2005 : 903 mm (1 010 en 2004 et 939 en 2003)



URBANISME

Permis de Construire (PC) :

- | | |
|---|----------------------------|
| • Mme Brayard Edith - Kergulan | Extension d'une habitation |
| • M. Bréhonnet Michel - Lotissement communal | Habitation |
| • M. et Mme Pappe Jean-Pierre - Pen Ar Ménez | Habitation |
| • M. Guilcher Olivier - Lotissement communal | Habitation |
| • Mme Berlinet C. et M. Saouzanet R. - Pennarun d'Antraon | Habitation |
| • M. et Mme Paris Olivier - Lotissement communal | Habitation |
| • M. et Mme Pellé Serge - Lotissement communal | Habitation |



Certificats d'urbanismes (CU) :

10 demandes enregistrées :

- 5 demandes de CU accordées
- 4 demandes refusées
- 1 demande en cours

Renseignements d'Urbanisme (RU) :

4 demandes enregistrées



Déclaration de Travaux (DT) :

13 demandes de travaux enregistrées :

- 3 pour mur de clôture
- 6 pour abri de jardin
- 1 pour véranda
- 1 pour garage à bateau
- 2 pour ouverture fenêtre ou velux

Une déclaration de travaux est obligatoire pour, par exemple, :

- les modifications de toiture, les ouvertures de fenêtres...
- les murs de plus de 2 m de hauteur, les piscines non couvertes...
- les abris de jardin, les garages ... d'une superficie inférieure à 20 m²
- les clôtures
- les habitations légères de loisirs (HLL)

LA VIE PAROISSIALE

LE TRESOR DE LA PAROISSE

On peut vraiment parler de trésor quand on contemple ces objets en argent ou en vermeil, présentés désormais dans une vitrine blindée au fond de l'église paroissiale. Autour de la grande croix de procession, datée de 1574, on peut découvrir bien sûr la fameuse cloche de Saint Goulien, instrument typique des moines celtes du haut Moyen-âge. On peut voir aussi des plats d'offrande du 15^e s., des calices et un ciboire, une boîte aux saintes huiles en plomb, le très beau reliquaire du 16^e s. et même la coquille de baptême en argent avec laquelle le recteur de la paroisse a versé l'eau du baptême sur le front de beaucoup d'entre nous.



Tous ces objets précieux, jusqu'à présent dispersés dans les placards de la sacristie, sont maintenant en sécurité. Ainsi présentés, ils constituent un héritage dont nous pouvons être fiers. Tout ceci a pu se faire sur l'instigation de M^{lle} Gargadennec, chargée du patrimoine au Conseil Général, grâce à des subventions importantes et la participation de la commune et de la paroisse.

LA CELEBRATION DES FUNERAILLES

Inévitablement, en raison de la diminution des prêtres, les obsèques vont être assurées par des laïcs dans un avenir très proche. Plusieurs ensembles paroissiaux vivent déjà cette situation : c'est le cas en particulier de l'ensemble paroissial de Plogastel Saint Germain.

Pour nous y préparer, Yves Pallier, curé de notre ensemble paroissial de Pont-Croix, organise des réunions depuis le 11 janvier à l'espace culturel de Pont-Croix. Une trentaine de Paroissiens des cinq paroisses de l'ensemble y participent.

Si vous avez à gérer des obsèques, contactez :

- Yves Rozec au 02-98-70-22-22 ou au 06-62-20-22-39
- Madeleine Bras au 02-98-70-07-88

Pensez à prévoir un porteur de croix et quatre porteurs de cercueil. Si vous ne connaissez personne ou si vous avez du mal à en trouver, n'hésitez pas à contacter l'équipe d'animation paroissiale qui se chargera d'en trouver. Il n'est pas nécessaire que ce soit uniquement des voisins. Ainsi nous pourrions continuer à conduire nous-mêmes nos morts jusqu'au cimetière.

LA COMMUNION DES MALADES

Plusieurs personnes âgées, retenues à domicile par la maladie ou les infirmités, émettent le désir de recevoir régulièrement la communion. Dans de nombreuses paroisses, il y a une équipe de laïcs qui, à la messe du dimanche, prend la communion pour la porter aux paroissiens malades qui le souhaitent. Cela peut tout à fait se mettre en place à Goulien. Certaines personnes le font déjà pour des membres de leur propre famille. Mais il y a des personnes qui ne sont pas ainsi en lien avec la paroisse et qui en souffrent. Elles peuvent contacter Yves Rozec au 02-98-70-22-22.

LABOUR GWECHALL



Labour Gwechall va bien. 29 adhérentes, une liste d'attente, des projets (une vente de filet brodé, la confection de filet...)

Sous les doigts agiles naissent de beaux ouvrages. L'ambiance est bonne, la salle agréable, le Cap magnifique et la mer sans arrêt roulait ses galets, comme chantait je ne sais plus qui.

Mais rien n'est parfait, dit la sagesse populaire. Alors que souhaiter de plus ?

Plus de jeunes ? Plus d'hommes ? Eh oui ! En Bretagne, où traditionnellement, les plus belles broderies ont été réalisées par des hommes, pas un n'est inscrit à Labour Gwechall. On vous fait peur, Messieurs ? Courage ! Engagez-vous !

Et bon vent, Labour Gwechall...

LA BIBLIOTHEQUE



Après 15 ans de bons et loyaux services, Yvon Le Bras a passé le relais de la trésorerie à Christiane Donnart. La présidente demeure Madeleine Bras et la secrétaire Maryvonne Carval.

La bibliothèque vous accueille au 1er étage de la salle communale :

le mardi de 17 h à 18 h et le samedi de 14 h à 15 h

Cotisation annuelle : 8€ / famille

Plus de 1 500 ouvrages sont à votre disposition, un renouvellement régulier est assuré par le biais du bibliobus de Quimper.

LE VIDEO-CINE



Tous les mois, à raison de deux séances, un film DVD est projeté à la « Maison du Vent ». Lorsque celle-ci est fermée, c'est une séance le samedi soir et une le dimanche après-midi qui sont proposées ; sinon, les deux sont diffusées le samedi soir.

Cotisation annuelle : 8€ / famille

3^{ème} AGE

L'association se donne rendez-vous le mardi après-midi (1 semaine sur 2) au rez-de-chaussée de la salle communale pour échanger autour d'un café, d'un jeu de société, d'un jeu de carte ou d'un tricot ...

Elle organise également 1 à 2 sorties par an pour l'ensemble de ses adhérents.

Présidente : Jeannette Kérisit

LE BRIDGE

Tous les mardis, à 14 heures, au 1^{er} étage de la salle communale, des « professeurs » bénévoles de Cap accueil révèlent aux amateurs de bridge les subtilités du jeu. Vous êtes bien sûr les bienvenus, pour apprendre ou tout simplement pour observer...

ASSOCIATIVE

GOULIEN-SPORTS

L'équipe A, entraînée par Pierre Pichon, a connu une première partie de saison quelque peu difficile. Mais en ce début d'année 2006, après un cinglant revers 6 à 1 contre le FC Douarnenez, elle a obtenu deux bons matchs nuls à la Stella Maris et Quimper Italia et une victoire acquise à la dernière minute à Kerlaz.

Actuellement, l'équipe occupe la 9^{ème} place. Les prochains matchs s'annoncent décisifs dans la course au maintien, mais les derniers résultats sont encourageants.

L'équipe B, dirigé par Gilbert Le Corre et Daniel Perherin, occupe la 7^{ème} place du championnat de D4. Elle peut compter sur une vingtaine de joueurs et ne connaît donc pas de problème d'effectifs.

Le club accueille également l'équipe des 18 ans du Groupement des 2 Baies. Elle est dirigée par Zic Lapart et Didier Kérourédan de l'ES Beuzec. La relève est assurée pour Goulien Sports !



Une pensée pour Jean Bras, ami et supporter du club

- Dates à retenir :
- Le 20 mai : Assemblée Générale à la salle communale
 - Le 11 juin : Tournoi de sixte
 - Le 1^{er} juillet : Feu de St Jean au stade (moules-frites, merguez)
 - Le 29 juillet : Traditionnelle soirée crêpes au stade (Avel Dro à l'animation)
 - Courant octobre : Loto

AVEL DRO

Avel-dro a repris ses activités en septembre : 26 danseurs et 45 choristes se retrouvent à la salle communale pour leur plus grand plaisir.

Président de l'association depuis sa création, Joël Le Coz a passé la main à Jean Stéphan de Pont Croix, Cathy Donnart reste vice-présidente et Daniel Dréau, trésorier.

Les danseurs se réunissent le mercredi soir à 20 h 30 et les séances sont animées par deux membres du cercle de Beuzec une fois par quinzaine : bonne humeur et convivialité assurées !

Les choristes, quant à eux se retrouvent le jeudi à 20 h : une fois par quinzaine sous la direction de Bruno Takorian, qui remplace cette année Yvette Marzin qui doit, quand à elle, bientôt reprendre ses activités. La chorale a réceptionné, il y a peu de temps un superbe clavier financé par la communauté des communes, la municipalité et Avel-dro.

Danseurs et chanteurs ses sont retrouvés pour fêter la nouvelle année le 14 janvier autour d'un délicieux couscous préparé sur place par Maguy et à cette occasion Joël a été nommé président d'honneur de l'Association.



A noter : une fête champêtre sera organisée à Saint Laurent le dimanche 30 avril. Au programme :

- Concert dans la chapelle
- Fest deiz avec le groupe Kagibi
- Crêpes, café et autres boissons...

Nous espérons vous voir nombreux dans ce magni-

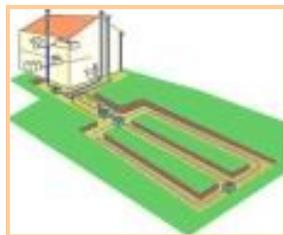
Les concerts de la chorale :

- Le 12 mars à Guengat : concert pour l'association Rétina.
- Le 8 avril à Kerfeunten : rencontre avec la chorale dirigée par Cécile Fourage.
- Et traditionnellement le 21 juin pour la fête de

Nous ne pouvons pas terminer cet article sans avoir une pensée pour Jean Bras, membre de la chorale et du bureau, qui nous a quitté le 5 février dernier.

LE S.P.A.N.C.

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif en 8 questions



1- A quoi va servir le SPANC ?

Il s'agit d'abord de répondre à une obligation réglementaire. La loi sur l'eau prévoit en effet la mise en place obligatoire de ce service à partir du 1^{er} janvier 2006. La commune a la responsabilité de s'assurer du bon fonctionnement de chaque assainissement non collectif, comme certaines communes le font déjà pour l'assainissement collectif et les stations d'épuration. Ce service doit permettre à chacun d'avoir un état des lieux de son installation, un diagnostic de son fonctionnement et des conseils d'entretien et éventuellement de réhabilitation.

Les diagnostics seront étalés sur 4 années : 2006, 2007, 2008 et 2009; environ 1/4 des installations seront contrôlées chaque année.

2- Qui est concerné par ce service ?

Pour la commune, il s'agit de chaque immeuble car chez nous il n'y a pas de réseau de collecte des eaux usées. Cela représente 253 installations.

3- Quelles sont les obligations ?

Vous êtes propriétaire d'une habitation, vous devez avoir un dispositif pour épurer les eaux usées : « eaux vannes » (toilettes) et eaux ménagères (évier, machines à laver...) à la sortie de votre maison. De plus, vous devez veiller au maintien « en bon état » de votre dispositif.

4- Comment se déroulera le diagnostic ?

La commune, avec d'autres communes du Cap Sizun, a mandaté un professionnel de la Compagnie Générale des Eaux, pour la première visite à votre domicile. Il prendra rendez-vous avec chaque usager. Il réalisera avec vous un état des lieux de votre assainissement, qui vous sera restitué après la visite. Ce diagnostic commencera sur la commune pour les personnes volontaires et pour environ 1/4 des installations en août de cette année dans le Nord de la commune. Pour le bon déroulement de cette mission, il est conseillé de rassembler le maximum d'information sur son installation (facture de travaux, certificat de vidange, plans...) et de découvrir les tampons de la fosse et s'ils existent ceux du bac dégraisseur et du dispositif d'épandage.

5- Qui paie le service ?

Comme pour l'assainissement collectif, une redevance sera prélevée sur chaque usager pour couvrir les frais du service.

6- Comment savoir si mon installation est aux « normes » ?

La réglementation appliquée actuellement pour fixer les normes, date de deux arrêtés de 1996. Les installations d'assainissement mises en place depuis cette date sont considérées aux « normes ». Pour autant, si votre installation a été réalisée à une date antérieure (cela concerne 80% des installations sur la commune) il n'y aura pas d'obligation de remise aux normes dès lors qu'elle fonctionne correctement, sans impact sur l'environnement.

7- Mon installation ne fonctionne pas, dois-je réaliser des travaux ?

À l'issue du diagnostic, votre installation sera classée selon une grille de critère définie par l'Agence de l'eau. Si les dysfonctionnements présentent un risque pour la santé et la salubrité publique, il vous sera proposé un projet de réhabilitation.

8- Comment faire pour réaliser ces travaux ?

Pour une installation neuve lors d'une construction et pour des travaux de réhabilitation, il faut s'adresser à la mairie et présenter un « projet d'assainissement ». Ce projet devra contenir une « étude à la parcelle » afin de définir la meilleure filière d'assainissement pour votre terrain. Il sera alors fait une vérification de la conception et de la réalisation de ce projet. Un technicien se rendra à votre domicile.

Pour toutes informations n°vert 0800 10 65 97 (service environnement de la communauté de communes)

INFORMATIONS DIVERSES



LA RONAN PENSEC 2006

Dimanche 30 avril

Cette course cycliste désormais célèbre de 155 Kms part de Douarnenez à 9h30 pour une arrivée au Port Rhu, espacée de 12h48 (vitesse moyenne de 45km/h) à 16h55 (vitesse moyenne de 20km/h).

Au bout de 10,70 kms, le début de course devrait être au rond-point de Beuzec-Cap-Sizun vers 9h44 et serait à la Pointe du Van vers 10h14. Les derniers passeraient Beuzec-Cap-Sizun vers 10h02 et seraient à la Pointe du Van vers 11h10.

La course traverse les communes de Douarnenez, Poullan-Sur-Mer, Beuzec-Cap-Sizun, Goulien, Cléden-Cap-Sizun, Plogoff, Primelin, Esquibien, Pont-Croix, Plouhinec, Pouldreuzic, Landudec, Pouldergat, Kerlaz, Trefeuntec, Ploeven, Plonévez-Porzay, Cast, Kergoat, Plogonnec, Le Juch et retour à Douarnenez...

LE MARATHON DU BOUT DU MONDE

Dimanche 2 avril



Cette course longue de 42 km 195 m reliera la Pointe du Raz (parking navette sémaphore) à Douarnenez - Port de Tréboul (place de frères Kéritel).

L'épreuve, dont le nombre de participants est estimé à 800, est également ouverte aux handicapés. Elle se déroulera dans une plage horaire de 9h00 jusqu'à 17h00 environ.

Voici les heures approximatives de passage sur notre commune :

- Kervéguen/Kerspern	Km 17,70	9h47 (handicap.)	10h29 (1 ^{er})	11h43 (dernier)
- Breneur	Km 18,70			
- X C4/D7	Km 19,00			
- Avant parking éoliennes	Km 21,00	9h54 (handicap)	10h40 (1 ^{er})	12h07 (dernier)
- Parking éoliennes	Km 21,20			

Pour tous renseignements : 02 98 74 02 66

www.lemarathonduboutdumonde.com

BON COURAGE ET BONNE CHANCE A TOUS !...

INFORMATIONS DIVERSES

UN NOUVEL EMPLOYE COMMUNAL



Roger Dagorn ayant pris sa retraite le 1^{er} décembre 2005, c'est Damien Moan qui assume désormais les fonctions d'agent technique communal. L'un des premiers chantiers a été la plantation d'une haie arbustive au terrain de Kerros sur une longueur de 170 m.

Près de 210 plants ont été nécessaires comprenant diverses espèces : cornouillés sanguins, noisetiers, cotonéasters franchetti, escalonias, chêne pédonculé, charmillles, pruniers sauvages, prunelliers, sureaux, poiriers communs et sorbiers



MESSAGE DE LA DIRECTION DES SERVICES FISCAUX DU FINISTERE LA DECLARATION DES REVENUS « PREREMPLIE »? C'EST EN MAI

En 2006, c'est une nouveauté, vous recevrez votre déclaration de revenus pré remplie.

Cela veut dire que certains revenus, connus de l'administration, seront déjà imprimés sur cette déclaration. Il s'agit des salaires, des retraites, des allocations de chômage et des indemnités journalières de maladie.

Pour cette raison, votre déclaration ne vous parviendra pas comme d'habitude en février ou mars mais au début du mois de mai. Il est donc inutile de vous inquiéter et de vous rendre ou de téléphoner à votre service des impôts en février ou mars. En attendant le mois de mai, conserver les bulletins qui vous seront adressés à la date habituelle par vos employeurs ou vos organismes de retraite ainsi que les justificatifs que vous devrez joindre à votre déclaration.

Si vous disposez de l'Internet vous pouvez consulter l'actualité sur ce sujet sur :

www.impots.gouv.fr ou sur www.impots-finistere.org - B. BAUDETTE - Directeur des services fiscaux

DES VACANCES AVEC LE SECOURS POPULAIRE !

Comme tous les ans, le Secours Populaire prépare le séjour d'enfants en familles de vacances.

Si vous êtes prêts à partager votre maison ou votre lieu de vacances avec un enfant de 6 à 10 ans pendant 15 à 18 jours, le Secours Populaire est là pour organiser cet accueil bénévole.

Pour tout renseignement, contacter Andrée au 02 98 44 48 90

Vous pouvez aussi participer à la campagne-vacances du Secours Populaire en envoyant vos dons au SECOURS POPULAIRE FRANCAIS - La Poste 1231-17 V RENNES



Les MERCREDIS de l'orientation

Vous vous interrogez sur l'orientation pour fille ou votre fils. L'enseignement agricole offre des débouchés que vous ignorez peut-être. Le directeur de l'**Institut Rural de Lesneven** est à votre disposition, tous les mercredis après-midi, pour vous aider à y voir clair.

N'hésitez pas à prendre rendez-vous en téléphonant au 02 98 83 33 08

A VOUS DE JOUER !

Charades :

Mon premier : le jaune lui va si bien !
Mon second : O.K.
Mon troisième : « home, sweet home » pour un capiste
Mon quatrième : pour faire l'article, il est parfait
Mon tout : au printemps, parfois on aimerait bien leur dire : « vos gueules les mouettes »

Mon premier : il vaut mieux trouver chaussure à son pied si on ne veut pas en souffrir
Mon second : de bouche à Oreille
Mon troisième : il faut parfois savoir bien tenir le sien
Mon tout : il paraît qu'à l'Île de Sein il passait à la casserole

Mots mêlés

Retrouvez les mots suivants dans la grille. Vous les trouverez horizontalement, verticalement, en diagonale, de haut en bas, de bas en haut, de droite à gauche ou de gauche à droite. Une même lettre peut être utilisée deux fois. 26 lettres resteront qui assemblées formeront l'énigme.

BAR TABAC	FOOT
BOURG	FORAGE
BREHARADEC	LA PERDRIX
BREHONNET	LAVOIR
BRIDGE	MENEZ
BRODER	MILINOÙ
(TI) CALIN	MOUTON
CHASSE	ORNITHOLOGIQUE
EOLIENNE	(AR) PAROU
ESCARGOT	SAINT LAURENT
FONTAINE	VENT

L	A	V	O	I	R	F	E	B	O	O	N
A	T	M	O	U	T	O	N	S	N	R	E
P	T	E	I	E	T	O	N	U	H	N	T
E	O	B	N	L	E	T	E	O	U	I	N
R	G	R	R	N	I	E	I	R	E	T	E
D	R	O	U	S	O	N	L	A	G	H	R
R	A	D	C	E	E	H	O	P	D	O	U
I	C	E	A	G	N	E	E	U	I	L	A
X	S	R	B	A	I	C	M	R	R	O	T
C	E	D	A	R	A	H	E	R	B	G	T
A	N	N	T	O	T	A	N	T	O	I	N
E	E	A	R	F	N	S	E	N	U	Q	I
N	I	L	A	C	O	S	Z	E	R	U	A
V	O	U	B	S	F	E	!	V	G	E	S

SOLUTION DU N° PRECEDENT :

Connaissez-vous votre commune ?

- Le point culminant de la commune est au parking des éoliennes à Kerlan (94 m), Ménez Breneur est à 85 m et Castel ar Roch à 71 m
- Le nom de famille le plus porté à Goulien est Goraguer (28) devant Donnart (21), Dagorn (18), Quéré (13), Kérisit (11) et Kerloch (11)
- Le clocher de l'église de Goulien provient de la chapelle de Lochrist à Beuzec et a été récupéré lors de la démolition de cette dernière pendant la révolution, l'église ayant été entièrement reconstruite en 1791
- Goulien est la plus grande de ces cinq communes (1 277 ha) devant Plogoff (1 173 ha), Primelin (867 ha), Pont-Croix (809 ha) et Audierne (295 ha)
- Le cantique « Da Feiz Hon Tadou Koz » a été composé à Goulien en 1904 par l'Abbé Abjean
- Le mât des éoliennes de Goulien fait 45 m

INFOS PRATIQUES

NOUVEAU

Horaires de la mairie :

Lundi :	Fermé	13h30/17h30
Mardi :	9H00/12h00	13h30/17h30
Mercredi :	9h00/12h00	13h30/17h30
Jeudi :	9H00/12h00	13h30/17h30
Vendredi :	9H00/12h00	13h30/17h30
Samedi :	9H00/12h00	Fermé

Horaires d'hiver de l'épicerie:

Lundi :	8h30 /13h00	Fermé
Mardi :	8h30 /13h00	Fermé
Mercredi :	8h30 /13h00	Fermé
Jeudi :	8h30 /13h00	Fermé
Vendredi :	8h30 /13h00	Fermé
Samedi :	8h30 /13h00	18h00 / 20h00
Dimanche :	Fermé	



Horaires de la poste :

Lundi :	9h00/12h00	14h00/16h00
Mardi :	9h00/12h00	14h00/16h00
Mercredi :	9h00/12h00	14h00/16h00
Jeudi :	9h00/12h00	14h00/16h00
Vendredi :	9h00/12h00	14h00/16h00
Samedi :	9h00/11h00	Fermé



Horaires d'hiver du « Petit Bar » :

Lundi :	Fermé	15h30/20h30
Mardi :	10h00/13h00	15h30/20h30
Mercredi :	10h00/13h00	15h30/20h30
Jeudi :	Fermé	
Vendredi :	10h00/13h00	15h30/01h00
Samedi :	10h00/13h00	15h30/01h00

Les artisans de la commune :

* Cap'Hélix	Ferme hélicicole	Bréharadec	02 98 70 25 83
* Donnart Daniel	Électricité/sanitaire/chauffage/isolation	Kervoën	02 98 70 12 38
* Ghislaine Coiffure	Coiffeuse à domicile	Rosvein	02 98 70 25 12
* Goraguer Bernard	Électricité générale	Trévern	02 98 70 21 44
* Leroy Maurice	Chauffage central/plomberie/sanitaire	Kervéguen	02 98 70 22 63
* Lison Cindy	Assistante maternelle	4 lot. Ar Parou	06 76 82 45 46
* Pérennes Yannick	Couverture	1 lot. Ar Parou	02 98 70 29 18

EDF/GDF - Numéros et contacts utiles :

Dépannage électricité 24h/24 :	0 810 333 329
Accueil des particuliers (24h/24) :	0 810 813 826
N° vert « Clients démunis » :	0 800 65 03 09

LE TRI SELECTIF DANS LE CAP SIZUN



Comme tous les ans maintenant depuis la mise en place de la collecte sélective, des permanences de distributions de sacs jaunes vont avoir lieu en mairie :

- le samedi 22 avril de 9h00 à 12h00
- le lundi 24 avril de 13h30 à 17h30

L'animatrice environnement de la communauté de communes, Bénédicte SABRAZAT, se tiendra à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

Prochain numéro prévu pour l'été 2006
N'hésitez pas à proposer vos idées en mairie !